

seine-saint-denis

LE DÉPARTEMENT

Stéphane Troussel

Président du Conseil général

Réf. : AG/GM/RDS

Monsieur Frédéric Molossi

Conseiller général

Hôtel du Département

3 Esplanade Jean Moulin

93006 Bobigny Cedex

Bobigny, le 5 février 2014

Monsieur le Conseiller général,

cher Frédéric,

J'ai bien reçu votre courrier dans lequel vous me faites part de votre préoccupation quant à la circulation automobile dans le secteur des murs à pêches et la possibilité de réaliser des voies latérales de circulation autour de l'emprise du tramway T1.

Vous savez que le Conseil général a toujours été attaché, en tant que co-maître d'ouvrage, à une insertion harmonieuse du Tramway dans son environnement, en concertation étroite avec les habitants et en lien constant avec les élus locaux.

C'est pourquoi, dans cet esprit, nous avons intégré au projet, à la demande de la municipalité de Montreuil, la suppression de la circulation automobile entre les rue de Rosny et Pierre de Montreuil ainsi que la transformation de l'ensemble de la section concernée (l'actuelle A186) en avenue paysagère entièrement piétonnière.

L'expertise, menée par nos services, a montré que le report de circulation était acceptable, compte tenu à la fois de la capacité des voiries utilisées et de la réduction du trafic attendue avec l'arrivée du T1. Et c'est donc cette configuration qui a été présentée lors de l'enquête publique.

Le Commissaire Enquêteur a apporté un avis favorable sans réserve à l'ensemble du dossier qui lui a été présenté tout en formulant un certain nombre de recommandations. Il a ainsi demandé à la maîtrise d'ouvrage de prendre les mesures conservatoires nécessaires à la réalisation des voies latérales si la municipalité en faisait la demande.

Cette recommandation a d'ores et déjà été intégrée et le travail avec les services de la ville a repris afin d'anticiper l'éventuel aménagement de ces futures voies.

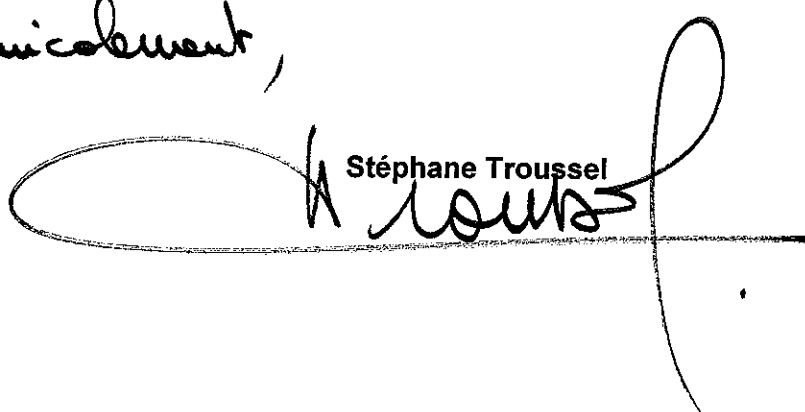
Le passage du dossier d'Avant-projet ainsi que du plan de financement en commission de suivi du STIF est prévu aux alentours du mois de mai 2014.

Aussi, si la demande était faite par la nouvelle municipalité, sa prise en compte dans le plan de financement global pourra faire l'objet de discussions avec l'ensemble des cofinanceurs.

Compte-tenu du coût relativement faible de l'aménagement des voies au regard du cout global du projet et du consensus que cette proposition pourra rencontrer, j'ai bon espoir que son intégration au plan de financement global ne pose pas de difficultés particulières.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Conseiller général, à l'assurance de ma considération distinguée.

Bien amicalement,

A large, stylized handwritten signature in black ink, consisting of a large loop on the left and a long, sweeping stroke on the right that extends below the line of the printed name.

Stéphane Troussel